

# **ESSAI GAGNANT**

Essai soumis par **Marjie Brown**

**L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, VECTEUR  
D'ÉPANOUISSEMENT DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE**

**CONCOURS D'ESSAIS JEAN-ROBERT-GAUTHIER  
ÉDITION 2012-2013**

Au cours des dernières années, la question de l'accès à l'éducation postsecondaire a fait l'objet de nombreux débats et suscité l'attention dans l'ensemble du Canada. Tandis que certains revendiquent l'abolition des droits de scolarité, d'autres soulèvent le besoin d'accroître l'accès des populations minoritaires, dont la francophonie canadienne. À l'heure actuelle, un nombre croissant de jeunes francophones poursuivent des études postsecondaires; cependant, les droits de scolarité demeurent à la hausse. La gratuité scolaire au palier postsecondaire favoriserait-elle l'épanouissement de la francophonie canadienne? Cet essai démontrera que, malgré le rapport direct entre l'éducation postsecondaire et les retombées favorables pour la francophonie canadienne, la gratuité scolaire ne constituerait pas en soi un moyen viable pour favoriser cet épanouissement.

Nombreux sont ceux qui reconnaissent l'étroit lien entre l'éducation postsecondaire et l'épanouissement de la francophonie canadienne. Le milieu scolaire a traditionnellement constitué pour les communautés francophones un des principaux points de rassemblement ainsi que de transmission culturelle et linguistique (Gérin-Lajoie, 2004). Toutefois, l'avènement de l'économie du savoir a récemment mis l'accent sur le rôle des établissements collégiaux et universitaires. De par la recherche effectuée au sein des établissements et les connaissances hautement spécialisées qui y sont acquises, les études postsecondaires bénéficient à la fois aux diplômés et aux communautés (Association des universités et collèges du Canada, 2011). En particulier, selon l'Association des universités de la francophonie canadienne (A UFC), lorsque les étudiants se dotent d'une formation postsecondaire de langue française, « il y a de bonnes chances qu'ils contribueront au développement de cette société » (Comité sénatorial permanent des langues officielles, 2005, p. 60).

Quoique certains proposent l'adoption de la gratuité scolaire au palier postsecondaire comme moyen de favoriser l'épanouissement de la francophonie canadienne, il importe de souligner que les barrières financières ne constituent pas le seul enjeu en matière d'accès pour les francophones du Canada. Certes, les droits de scolarité représentent une contrainte réelle pour bon nombre de jeunes souhaitant poursuivre des études postsecondaire. À cet égard, les programmes d'aide financière et de bourses d'études demeurent essentiels. Toutefois, le rapport entre la gratuité scolaire et le taux de participation au niveau postsecondaire ne fait pas consensus. En outre, les facteurs non financiers semblent peser plus lourdement que les facteurs financiers en matière d'obstacles à l'éducation postsecondaire (Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 2011).

Afin de favoriser l'épanouissement de la francophonie par l'entremise de l'éducation postsecondaire, il importe plutôt de faciliter la transition du secondaire aux études postsecondaires, d'accroître l'accès aux programmes offerts en français et d'améliorer les possibilités d'emploi en milieu francophone. Premièrement, le niveau secondaire représente une période critique à laquelle nombre de jeunes effectuent d'importants choix identitaires, linguistiques et scolaires. En milieu minoritaire, la langue est un élément central du processus de construction identitaire par lequel les jeunes décident d'affirmer ou pas leur appartenance à la communauté francophone (Boissonneault, 2004). Curieusement, c'est également au niveau secondaire que certains élèves décident de quitter une école de langue française pour poursuivre leurs études en anglais (Cotnam, 2012). Bien que Cotnam réfute la notion de « décrochage culturel », il est intéressant de noter que ces choix peuvent être motivés par le désir de poursuivre des études postsecondaires en anglais (2012). En bref, il est probable que des interventions au niveau secondaire permettraient non seulement de faciliter la transition des jeunes francophones

aux études postsecondaires, mais aussi de favoriser leur intégration à la communauté francophone.

Deuxièmement, les barrières géographiques et linguistiques peuvent également limiter l'épanouissement de la francophonie canadienne par l'entremise de l'éducation postsecondaire. Plus précisément, certains étudiants estiment qu'il existe « une distance maximale de 400 km s'impos[e] comme limite géographique et financière » (Lamoureux, 2005, p. 118). Ces étudiants sont ainsi davantage portés à choisir un établissement postsecondaire en fonction de la proximité et des programmes offerts, et non de la langue d'enseignement (Lamoureux, 2005). En effet, selon Yvon Fontaine, ancien président de l'AUFC, au moment où les étudiants n'ont pas la possibilité de suivre une formation en français et doivent quitter leur milieu pour étudier dans un établissement de langue anglais, les probabilités qu'ils éprouvent des difficultés à se réintégrer à la communauté francophone augmentent (Comité sénatorial permanent des langues officielles, 2005). Par conséquent, afin de favoriser l'accès à l'éducation postsecondaire et les retombées pour la francophonie canadienne, il faudrait accroître le nombre d'établissements postsecondaires offrant des programmes bilingues et de langue française, et ce, particulièrement en milieu minoritaire.

Troisièmement, il faut miser sur le développement régional et élargir les possibilités d'emploi en milieu francophone. Concentrées principalement en milieu rural, la francophonie canadienne hors Québec est généralement éloignée des grands centres urbains et dispose de peu de diversité économique (Théberge et Welch, 1998). De plus, quoique des entrepreneurs fassent preuve d'engagement à l'échelle locale en offrant des services bilingues, les activités commerciales à grande échelle demeurent fortement dominées par l'anglais (Mousseau, 2010). Afin d'inciter les jeunes diplômés francophones à œuvrer au sein de leurs communautés, il

faudrait ainsi accroître les possibilités et la diversité d'emplois en milieu francophone. Plus ils constateront la possibilité de mener une carrière en français et d'avoir accès à des opportunités économiques dans leurs régions, plus ils seront portés à partager leurs connaissances avec la communauté et à contribuer au développement régional en milieu francophone.

En somme, la francophonie canadienne se caractérise d'une forte richesse historique, linguistique et culturelle, et il ne fait aucun doute que l'accroissement de l'accès à l'éducation postsecondaire serait bénéfique. Cependant, ces bienfaits ne s'acquerront pas seulement par l'élimination des barrières financières. Pour favoriser l'épanouissement de la francophonie canadienne, il faudrait également mettre en place des initiatives visant à faciliter la transition aux études postsecondaire, à accroître l'accès aux programmes en français ainsi qu'à diversifier les possibilités d'emploi en milieu francophone. De par ces actions concertées, la francophonie canadienne aura l'occasion de s'épanouir et de renforcer son identité commune.

## Bibliographie

- Association des universités et collèges du Canada. (2011). Collectivités intelligentes saines dynamiques prospères. Repéré à <http://www.aucc.ca/fr/media-room/publications/collectivites-intelligentes-saines-dynamiques-prospres>
- Boissonneault, J. (2004). Se dire... mais comment et pourquoi? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français. *Francophonies d'Amérique* 18, p. 164-170.
- Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. (2011). *Ouvrir la porte : surmonter les obstacles à l'éducation postsecondaire au Canada*. Ottawa : Parlement du Canada.
- Comité sénatorial permanent des langues officielles. (2005). *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*. Ottawa : Parlement du Canada.
- Cotnam, M. (2012). Le choix de la langue d'instruction en milieu minoritaire : reflet de l'identité linguistique? Dans S.A. Lamoureux & M. Cotnam (dir.), *Prendre sa place : parcours et trajectoires identitaires en Ontario français* (p. 115-141). Ottawa : Les éditions David.
- Gérin-Lajoie, D. (2004). La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario. *Francophonies d'Amérique*, 18(1), 171-179.
- Lamoureux, S.A. (2005). Transition scolaire et changements identitaires. *Francophonies d'Amérique*, 20, 111-121.
- Mousseau, C. (2010). Les institutions franco-ontariennes, institutions de langue française? Dans Gilbert, A. (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada* (p.148-172). Québec : Les éditions du Septentrion.
- Théberge, R. & Welch, D. (1998). Vers l'intégration économique et culturelle : le développement économique des communautés francophones de l'Ouest. *Cahiers Franco-Canadiens de l'Ouest*, 10(2), 235-256.